**Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**Facultés des sciences économiques, Sciences de gestion et des sciences commerciales**

**3ème année finance et comptabilité Matière : Marché financier le 26 /09/2020**

**Année universitaire 2019-2020 Sujet A Pour les groupes : 01-02-03-04**

**Nom et prénom ……………………………………….…………Groupe……………N° d’inscription…………………………………**

**Répondez à toutes les questions.**

1. **Qu’est ce qu’une valeur mobilière ?**
* Une valeur mobilière est un titre négociable représentatif d’une part de capital ou d’une créance.
* Une valeur mobilière est un titre hypothécaire.
* Une valeur mobilière est un titre de créance négociable (TCN).
1. **Qu’est-ce qu’une action ?**
* Une part du capital d'une entreprise.
* Un titre de créance d'une entreprise.
* Un effet de commerce.
1. **Quels sont les revenus procurés par une obligation ?**
* Les dividendes et les plus-values de cession.
* Les coupons d’intérêts et les plus-values de cession.
* Les bénéfices de l’entreprise.
1. **Lequel parmi ces titres n’est pas une valeur mobilière ?**
* L’action ordinaire.
* Le certificat d’investissement.
* L’obligation convertible en action.
* Le billet de trésorerie.
1. **En Algérie, les revenus des valeurs mobilières :**
* Sont exonérés de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), les produits des actions, les plus- values de cession des actions et des obligations cotées en bourse.
* Sont imposables à l'impôt sur le revenu global (IRG) ou à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), les produits des actions et des obligations, les plus- values de cession des actions et des obligations cotés en bourse.
* Sont imposables à l'impôt sur le revenu global (IRG) ou à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), les produits des actions et des obligations.
1. **Qu’est ce que la Bourse ?**
* C’est un marché où s’échangent des titres émis sur le marché primaire.
* C’est un lieu où l’on échange des titres hypothécaires
* C’est un lieu où se déroule le change de la monnaie nationale et la devise.
1. **Parmi ces missions, laquelle n’est pas du ressort de la Bourse d’Alger ?**
* L’organisation pratique de l’introduction en bourse des valeurs mobilières.
* L’organisation matérielle des transactions et des séances de bourse.
* Le contrôle et l’inspection des intermédiaires en opérations de bourse.
* La gestion d’un système de négociation et de cotation.
1. **Qu’est ce qu’un intermédiaire en opérations de bourse (IOB) ?**
* Un professionnel à qui l’investisseur doit s’adresser pour vendre ou acheter des valeurs mobilières en bourse.
* Un professionnel qui conseille le client, sans que celui-ci ne soit obligé de passer par lui pour investir en bourse.
1. **Qui est la Commission d’Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) ?**
* C’est l’entité chargée du recouvrement des commissions sur les transactions boursières.
* C’est l’autorité de régulation du marché financier algérien, chargée d'organiser et de surveiller le marché des valeurs mobilières.
* C’est l’institution où s’exécutent les opérations en bourse.
1. **Parmi ces entités, laquelle, n’est pas un intervenant du marché financier ?**
* La COSOB
* La caisse de garantie des marchés publics.
* Les intermédiaires en opérations de bourse (IOB).
* La Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV).
* Le dépositaire central des titres (Algérie Clearing).
* Le promoteur en bourse.
* Le teneur de comptes-conservateur de titres (TCC).
1. **Laquelle de ces propositions ne rentre pas dans les prérogatives de la COSOB ?**
* Contrôler les intermédiaires en opération de bourse, le dépositaire central et la SGBV
* Agréer les sociétés de capital investissement.
* Régler les conflits éventuels entre les intervenants du marché et surveiller le marché boursier par le suivi des transactions boursières effectuées.
1. **Qu’est ce que le dépositaire central des titres ?**
* L’organisme assurant le règlement espèces contre la livraison des titres et gérant les titres détenus par les teneurs de comptes-conservateurs des titres.
* L’organisme s’occupant de la gestion de l’ensemble des titres détenus par les particuliers en vertu d’une convention bilatérale.
1. **En choisissant d’investir dans un titre en bourse :**
* Je m’expose au risque de perte du fait que la valeur de mon placement évolue en fonction des cours des titres.
* J’ai la certitude de multiplier mes gains.
* Je suis sûr de récupérer mon placement à tout moment.
1. **En décidant d’investir à la Bourse d’Alger, j’ai la possibilité :**
* D’investir dans des actions et des obligations dont les émetteurs ont obtenu le visa de la COSOB
* D’investir dans des titres cotés sur d’autres bourses internationales.
* D’investir sur le marché de change international.

1. **Le visa apposé par la COSOB sur la notice d’information d’un émetteur**
* Est une indication que les informations fournies dans la notice sont véridiques et suffisantes, pour fonder la décision d’investir.
* Est une garantie d’investissement sans risque.
* Est un jugement sur l’opportunité de l’opération. Il représente une recommandation de souscription ou d’achat des titres émis.
1. **Pour pouvoir souscrire à une émission, acheter ou vendre des titres :**
* Je dois me rendre au siège de la Bourse d’Alger.
* Je dois me rendre au siège de l’entreprise émettrice.
* Je dois me rendre aux guichets d’un IOB agréé.

**Dans quelle situation se trouve le marché financier Algérien ? et pourquoi ?**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………